



Lettre d'information

Natura 2000 Bresse jurassienne

NUMÉRO 3

JUIN 2022



SOMMAIRE :

- P1 : Édito
- P2 et 3 : Le site de la Bresse jurassienne en actions
- P4 : Zoom sur ... le Damier de la Succise

Édito

Le mois de mai 2022 a été le mois de mai le plus chaud jamais enregistré depuis le début des relevés météo au milieu du XIX^{ème} siècle. Une illustration supplémentaire du réchauffement climatique dont les manifestations exceptionnelles deviennent de plus en plus souvent la norme.

Une des conséquences de ce réchauffement et non des moindres est l'accès à l'eau potable. En effet si la planète est recouverte d'eau à 71%, seul 0,007% de cette eau est potable

et les Nations Unies estiment que 5 milliards de personnes pourraient avoir des problèmes d'accès à l'eau potable d'ici à 2050.

La France n'est évidemment pas épargnée par cette menace et la protection de nos ressources en eau devrait être la priorité numéro 1 de nos gouvernants.

Nous sortons des élections présidentielles pendant lesquelles le débat sur l'Europe a été intense. Tout près de nous, nous pouvons mesurer l'action de l'Europe concernant la protection des res-

sources en eau : réhabilitation des mares forestières et lutte contre la jussie. Dans les deux cas ce sont des fonds européens qui permettent ces travaux. Dans les deux cas c'est aussi le travail remarquable des écologues du CPIE Bresse du Jura, également alimenté par des fonds européens, qui a permis ces réalisations.

Guy Savoye
Président du Comité de pilotage



Animation nature : immersion dans l'univers des chauve-souris



Petit quizz pour évaluer les connaissances des participants !

En partenariat avec la CPEPESC de Franche-Comté, une animation sur les chauves-souris a été réalisée le 8 juin dernier à Sellières.

Cette animation fait suite à une étude réalisée sur l'ensemble du site Natura 2000 en 2016 et 2017.

Plus d'une trentaine de participants ont découvert les différentes espèces locales et leurs particularités.

Biologie, écologie, causes de disparition, légende et actions bénéfiques ont été abordées lors de cette soirée.

Grâce à du matériel technique spécialisé, une balade nocturne était

prévue pour écouter ces petits mammifères mais la météo en a décidé autrement.

Grâce à un paysage en mosaïque, le territoire de la Bresse jurassienne permet d'accueillir un nombre d'espèces important.

Cependant, la destruction des gîtes naturels et artificiels, la diminution de la ressource alimentaire (invertébrés), la pollution lumineuse et l'aménagement du territoire peuvent, localement, être préjudiciables à ces espèces qui ont un rôle important dans les écosystèmes...

Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) - Campagne 2022

Pour encourager ou maintenir les pratiques agricoles extensives favorables à la biodiversité, le Programme de développement rural régional prévoit la mise en place de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC).

Ce dispositif contractuel rémunère les exploitations agricoles volontaires pour la mise en place de pratiques contraignantes favorables à la biodiversité.

Sur le territoire Bresse Jurassienne, trois types de mesures sont proposées : retard de fauche, pâturage extensif et entretien des haies.

2022 est une année particulière puisque les exploitations agricoles ont seulement pu renouveler pour une année les contrats arrivant à échéance. 193,5 ha de prairie et 1790 mètres linéaires de haie sont engagés dans le dispositif pour l'année 2022.

La prochaine Politique Agricole Commune 2023—2027 posera un nouveau cadre pour le dispositif MAEC. Un travail d'adaptation locale des mesures sera réalisé avec la participation des agriculteurs intéressés au cours de l'été 2022.



Pâturage extensif en prairie naturelle

Lancement d'une étude ornithologique 2022-2023



Le héron pourpré est en danger critique d'extinction au niveau régional.

La mosaïque formée par les différents milieux naturels de la Bresse Jurassienne permet le développement d'une grande diversité faunistique et floristique. Un des plus grands intérêts du site Natura 2000 « Bresse jurassienne » réside dans la richesse de l'avifaune (oiseaux). Le site présente un double intérêt :

- Site de reproduction, de nidifi-

cation et d'élevage des jeunes pour les espèces nicheuses.

- Site d'hivernage pour les espèces migratrices avec la présence approximative d'un millier d'oiseaux en janvier.

Parmi les espèces à enjeux, peuvent être cités le héron pourpré, le blongios nain, la sarcelle d'été, le busard des roseaux, le pic cen-dré, le courlis cendré, le vanneau

huppé, la pie-grièche écorcheur, le tarier des prés ...

La première étude ornithologique sur le site de la Bresse jurassienne date de 2008, lors de l'élaboration des documents d'objectifs des sites Natura 2000 Bresse jurassienne nord et sud. Or, d'après la bibliographie, il est conseillé de renouveler cette opération tous les 10 ans. La seconde étude aurait dû être réalisée en 2018 mais d'autres études étaient en cours

sur des groupes taxonomiques peu ou moins bien connus sur le site (insectes, mollusques et chiroptères).

L'étude se baserait sur **deux protocoles d'inventaire** différents et complémentaires afin de pouvoir comparer les données issues de 2008 et ainsi évaluer les tendances d'évolution tout en apportant des mesures de gestion conservatoire adaptées.

Fort de ses 30 années d'expérience, c'est le bureau d'étude

« Plus de 70 espèces protégées au niveau national sont présentes sur le site »

« Environnement Participation et Aménagement » qui a été retenu pour mener ce travail.

Cette étude bénéficie d'un **cofinancement à 100 %** par l'État et l'Europe dans le cadre de la politique Natura 2000.

Un lauréat national pour le Concours des pratiques agroécologiques « prairies et parcours »

En juin 2021, le **GAEC Christophe** d'Ousières a reçu le premier prix d'équilibre agro-écologique dans la caté-

gorie « Prairie et parcours ». Sa parcelle permet de produire un fourrage de qualité grâce à une diversité floristique et en quantité suffisante. Sa gestion adaptée (date de fauche, intrants, travail du sol...) permet d'accueillir une biodiversité importante.

Cette reconnaissance locale lui a permis de concourir au niveau national.

Le 7 mars 2022, les lauréats nationaux ont été dévoilés au Salon International de l'Agriculture. Pour cette édition, 50 exploitations étaient en lice dans la catégorie Prairies & Par-

cours. 16 prix ont été décernés par Bérangère Abba, secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique, chargée de la Biodiversité.

Le GAEC a fini deuxième de sa catégorie ! Depuis 2017, année du lancement du concours sur le territoire de la Bresse jurassienne, le GAEC est le premier à recevoir une distinction. A l'heure où les pratiques de drainage et de retournement des prairies se développent très rapidement sur le territoire, le maintien de cette prairie est important et à valoriser !

Nous le félicitons et l'encourageons à poursuivre ses pratiques sur cette parcelle à haute valeur environnementale.



Remise des prix lors du Salon International de l'Agriculture @ Céline Lecomte

Mise en place d'un ilot de sénescence à Villevieux

Dans le cadre du renouvellement du Plan d'Aménagement Forestier, la commune de Villevieux, sur conseils de l'ONF et du CPIE Bresse du Jura, a décidé de mettre en place un ilot de sénescence sur sa forêt.

Ce dispositif permet de favoriser les très gros bois et/ou bois sénescents à haute valeur écologique. Pour cela, aucune action sylvicole n'est programmée pour les 30 prochaines années.

La commune a validé la mise en place d'un ilot de 2,15 ha sur le secteur du Bois des Foulletons.

L'ilot vient compléter ceux déjà mis en place dans le secteur par la com-

mune de Bletterans, créant ainsi un véritable corridor pour les espèces cibles du dispositif : chauve-souris, insectes xylophages, pics, mousses...

Le 21 mai, la commune de Villevieux a organisé une journée citoyenne où les habitants ont pu découvrir le dispositif tout en participant à sa mise en place : matérialisation sur le terrain, identification des arbres « bio »... 40 arbres éligibles ont été recensés.

D'autres actions en faveur de la biodiversité sont en cours de réflexion (restauration de mares...).

L'implication des habitants permet une meilleure appropriation



Zoom sur... Le Damier de la Succise

STATUTS DE PROTECTION ET DE CONSERVATION

Directive habitats : Annexe II

Statut national : protégé

Liste rouge régionale : Quasi menacé

Détermination ZNIEFF : Oui

Bénéficie d'un plan régional d'action



Damier de la Succise

DESCRIPTION

Le Damier de la Succise (*Euphydryas aurina*) est un papillon de jour de la famille des Nymphalidés.

C'est un papillon de taille moyenne, comprise entre trois et quatre centimètres.

Le dessus des ailes présente des couleurs fauves, orangées et noires. Le dessous possède un motif en damier clair sur fond orangé.

Il est reconnaissable à la série de points noirs sur fond orange visibles sur les deux côtés de l'aile postérieure.

La chenille est noire, avec des petits points blanchâtres sur le dos ainsi qu'une ligne sur le côté de couleur blanche ponctuée de noir.

réparti mais est plus fréquent à partir des premiers plateaux.

L'espèce présente deux populations (pouvant être considérées comme écotypes), une qui colonise les milieux humides et pond essentiellement sur la Succise des prés (*Succisa pratensis*) et l'autre vivant dans les milieux secs.

Dans les deux cas, les milieux occupés sont les prairies à flore diversifiée mais qui sont pauvres en nutriments (oligotrophes).

La présence de lisières, de bosquets apparaît importante à cette espèce. Les mâles utilisent les éléments ligneux comme postes stratégiques pour la rencontre avec les femelles.

Les prairies naturelles sont les principales atteintes à cette espèce. Les amendements par apports de nitrates des prairies contribuent à la raréfaction des plantes hôtes. Enfin, les pratiques de fauches printanières, pendant le développement des larves et le pâturage intensif des prairies peuvent également lui être néfastes.

Sur les prairies avec présence de Damier de la Succise, il est préférable d'exploiter les parcelles par pâturage (0,5 UGB/ha en moyenne annuelle), avec un faible chargement, surtout en été. Les fauches estivales peuvent être fatales aux larves.

Un repérage des nids de chenilles en fin d'été peut permettre de localiser des zones avec des fortes densités à mettre en défens ou à ne pas faucher.

Il est conseillé aussi de maintenir les éléments ligneux : haies, bosquets en périphérie ou au sein des parcelles voire d'en planter pour créer des lisières et une mosaïque d'habitats favorables aux papillons.

REPARTITION ET HABITAT



La Succise des prés, plante hôte du Damier de la Succise

@ J. GUYONNEAU

Le damier de la Succise est présent partout en France mais il est en forte régression dans la moitié nord-ouest de la France et dans la région Grand-Est.

En Franche-Comté, il est assez largement

ALIMENTATION

Le papillon s'alimente de nectar, il semble opportuniste dans le choix des fleurs à butiner. Cependant, il nécessite une diversité importante et une abondance de plantes nectarifères.

La chenille nécessite une forte présence de plantes hôtes pour se nourrir (Succise, Scabieuses), elle a en effet une faible capacité de déplacement.

REPRODUCTION

La période de vol du Damier de la Succise s'étale sur 3 à 4 semaines, entre les mois de mai et juin en plaine et de juin et juillet en montagne. Les mâles sortent de leur chrysalide avant les femelles et guettent les sorties des femelles depuis un perchoir.

Les femelles pondent plusieurs centaines d'œufs sous les feuilles des plantes hôtes.

MENACES ET PROTECTION

Les principales menaces qui pèsent sur le Damier de la Succise sont la perte d'habitats. Le drainage et l'assèchement des zones humides ainsi que la mise en cul-



Accouplement de Damiens de la Succise

@ J-F MARADAN